

Nouvelle année, nouvelle commune Vire Normandie ! Mais le conseil communal de Vaudry continue à vous informer sur la vie de votre commune déléguée. Ainsi vous trouverez les rubriques habituelles auxquelles s'ajoutent des décisions prises en conseil municipal de Vire Normandie.

◆ Vire Normandie

Au 1^{er} janvier 2016, Vaudry a intégré la commune nouvelle Vire Normandie. Depuis cette date, sur le Calvados, ce sont 99 communes qui ont fusionné en 15 communes nouvelles et en France 3000 communes se sont regroupées en 327 communes nouvelles soit environ 1 million d'habitants concernés.

Vous avez été destinataires de la Lettre d'Informations éditée par Vire Normandie, relative à la commune nouvelle. Vous y avez trouvé des informations générales concernant le fonctionnement du nouveau conseil municipal de Vire Normandie, les membres du bureau, la liste des conseillers municipaux ainsi que les compétences maintenues aux mairies déléguées historiques.

Nous souhaitons vous indiquer ici l'implication des conseillers communaux de Vaudry dans les différentes commissions de Vire Normandie.

Commission	Titulaires	Suppléant
Personnel, communication	Annie BIHEL Jérôme MISERETTE	Dimitri RENAULT
Mobilité, déplacement, accessibilité	Nadine POTHIER Wilfrid LAURENT	Alain LE GRAËT
Affaires foncières, développement économique, tourisme	Annie BIHEL Corentin GOETHALS	Jean-Claude BIDEL
Urbanisme, habitat	Annie BIHEL Alain LE GRAËT	Robert PORQUIER
Environnement, aménagement rural	Annie BIHEL Jacques VOQUER	Robert PORQUIER
Travaux, systèmes d'information, transition énergétique	Alain LE GRAËT Jean-Claude BIDEL	Corentin GOETHALS
Finances, marchés publics	Annie BIHEL Alain LE GRAËT	Maryvonne GOSSELIN

Enfance, jeunesse, loisirs	Annie BIHEL Alain LE GRAËT	Françoise DERRIEN
Action sociale, solidarité	Annie BIHEL Nadine POTHIER	Jacqueline HUET

La commune nouvelle n'étant créée que depuis le 1^{er} janvier, la première année va être consacrée à travailler dans les différentes commissions pour l'harmonisation progressive des services rendus aux habitants.

Pour le vote du budget de Vire Normandie, chaque conseil communal doit produire un « état spécial » qui comprend les dépenses et les recettes nécessaires au bon fonctionnement de la commune déléguée.

De cet « état spécial » découlera une dotation formée de :

- la dotation de gestion locale dont l'objet est d'assurer les besoins des équipements de proximité dont la commune déléguée a la charge (entretien des bâtiments, des matériels et des espaces verts).
- la dotation d'animation locale qui doit permettre d'assumer les dépenses liées à l'information des habitants, à la démocratie et à la vie locale (repas des aînés par exemple), les activités culturelles et sportives (soutien financier aux associations)...

Ces dotations de fonctionnement sont déterminées sur la base d'une moyenne des 5 dernières années du budget de fonctionnement des communes historiques avant le regroupement (compte non tenu des frais de personnels et des charges financières assumés par le budget municipal).

Une dotation d'investissement permet d'assurer la continuité des investissements prévus par les communes historiques avant le regroupement.

◆ Informations générales

- **Cartes d'électeurs** : le samedi 28 mai à 11 heures, les jeunes qui ont atteint la majorité depuis le 1^{er} mars de l'année précédente et qui ont été inscrits sur les listes électorales sont conviés à la mairie où leur première carte d'électeur et le livret du citoyen leur seront remis.
- **Plan Local d'Urbanisme Vire Normandie** : l'enquête publique se déroulera du lundi 18 avril au jeudi 26 mai inclus. La commission d'enquête recevra le public dans l'ensemble des mairies de Vire Normandie et notamment celle de Vaudry où elle tiendra 2 permanences : samedi 30 avril de 9 h à 12 h et lundi 23 mai de 14 h à 17 h.

- Nous vous rappelons qu'il est possible de recevoir les lettres d'infos par voie électronique en remplacement de la version papier, en vous signalant à l'adresse suivante : infos-vaudry@orange.fr.

Vous pouvez également nous adresser vos suggestions à cette même adresse.

Prochainement, retrouvez toutes les informations de la commune déléguée de Vaudry sur son site officiel : www.commune-vaudry.fr.

◆ **Education, culture et loisirs**

- Du fait de la création de la commune nouvelle, le SIVOS ROULLOURS-VAUDRY est dissous : la gestion des écoles revient sous la responsabilité de chaque commune historique ; toutefois les communes de VAUDRY et ROULLOURS maintiennent l'organisation qu'elles avaient auparavant.

Cependant, tous les personnels non enseignants sont rattachés à VIRE NORMANDIE.

Les inscriptions scolaires à l'école maternelle pour la rentrée 2016-2017 peuvent être enregistrées dès maintenant à la mairie. Les parents doivent se munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé de l'enfant. Les enfants de moins de 3 ans ne seront inscrits qu'en fonction du nombre de places restant.

◆ **Travaux, environnement et cadre de vie**

- Dans le cadre de l'amélioration de l'accessibilité des lieux publics, les employés communaux ont créé une rampe facilitant l'accès aux terrains de tennis, au terrain de boules et à la salle des fêtes. Les abords de cet espace donnant sur la route ont été, par la même occasion, sécurisés.
- Différents travaux seront réalisés courant 2016 :
 - des haies bocagères doivent être plantées pour l'aménagement de la résidence le Fay et au bas du nouveau cimetière.
 - des travaux d'enrobé dans différents secteurs des Monts, le bourg et la route de Condé (trottoirs).
 - ravalement de façade et changement des portes fenêtres (côté terrain de boules) à la salle des fêtes.
 - travaux d'étanchéité avec pose d'un produit hydrofuge sur la façade de la Mairie.
 - création d'un passage adapté aux personnes à mobilité réduite pour accéder à l'église (élargissement de l'ouverture piétonne et création

d'un accès stabilisé).

- des travaux de soutènement de la chaussée et de renforcement du mur longeant la Vire, rue de Billard devant être exécutés en juin et juillet, la circulation sera modifiée durant cette période. Ces travaux seront financés et suivis par le Conseil Départemental.

- **Maisons fleuries et potagers – Bourse aux plantes**

La commune organise à la Salle des Fêtes, le samedi 2 avril de 14h à 18h, **sa bourse d'échanges de graines, plants de fleurs et légumes.**

L'objectif de cette bourse aux plantes est de partager aussi des astuces et conseils sur les cultures florales et potagères. Cette année, une animation sera organisée autour des thèmes : « les potagers en carrés » et « fabrication et utilisation du compost ».

La bourse d'échanges est gratuite et ouverte à tous, parlez-en autour de vous. Nous vous attendons nombreux !

Le concours des jardins fleuris de printemps aura lieu à nouveau si vous êtes au moins 5 participants. Pensez à vous inscrire nombreux auprès de la Mairie jusqu'au 22 avril. Le jury fixera sa date de passage en fonction de l'avancée de la végétation.

- Cette année, nous accueillerons à nouveau des chèvres et moutons pour l'entretien des bassins de rétention du bourg.

◆ Agenda

- Samedi 2 avril : chasse aux œufs de Pâques et bourse aux plantes
- Vendredi 27 mai : fête des voisins
- Samedi 28 mai : remise des premières cartes d'électeurs
- Samedi 18 juin : fête de la musique dans le quartier Saint-Roch
- Vendredi 24 juin : voyage de la commune
- Dimanche 26 juin : vide grenier organisé par le comité des fêtes

LE CONSEIL COMMUNAL DE VAUDRY



Mairie déléguée de Vaudry

02.31.68.04.17

infos-vaudry@orange.fr